

Formation

## Droit de l'environnement pour non juristes

Durée : 2 jours (14h heures)

Tarif inter : 1435 € HT

Collation et déjeuner offerts

Intra et sur-mesure : nous consulter

### Public

Responsables QSE / HSE / RSE. Responsables d'exploitation ou de site. Chefs de projet environnement ou développement durable. Toute personne confrontée à des questions réglementaires sans être juriste

### Prérequis

Aucun

## Programme de la formation

### 1. Les fondations du droit de l'environnement

Les sources du droit de l'environnement : Europe, État, collectivités Les grands principes du droit environnemental : prévention, précaution, pollueur-payeur... Organisation administrative et rôles des acteurs (DREAL, préfecture, agences, police de l'environnement) Les autorisations et déclarations : le principe de l'évaluation environnementale Le régime des installations classées (ICPE) Les seuils de classement, les régimes (déclaration, enregistrement, autorisation) Droit de l'eau et réglementation sur les rejets Émissions dans l'air, bruit, odeurs : focus réglementaire

### 2. Thématiques spécifiques et gestion des risques

Gestion des déchets : tri, traçabilité, responsabilité du producteur Risques liés aux sols pollués Responsabilité environnementale et réparation des dommages Risques juridiques, administratifs, civils et pénaux Responsabilité des personnes morales et physiques (chefs d'établissement) La conformité réglementaire dans le cadre ISO 14001 et/ou RSE Outils de veille réglementaire : comment rester à jour ? Gestion d'un contrôle / inspection de l'administration Enjeux de reporting et communication environnementale

## Objectifs

- Identifier les principales sources du droit de l'environnement (européen, national, local)
- Comprendre les grandes thématiques réglementaires (eau, air, déchets, sols, ICPE...)
- Intégrer les obligations environnementales dans la gestion quotidienne de l'activité

- Évaluer les risques juridiques et les responsabilités de l'entreprise et des dirigeants
- Dialoguer efficacement avec les parties prenantes (autorités, juristes, RSE...)

## Modalités pédagogiques

- Apports simplifiés mais rigoureux du cadre légal
- Études de cas concrets d'entreprise
- Échanges sur les pratiques et retours d'expérience
- Outils de veille et de gestion des obligations réglementaires
- Cas pratique : repérer les obligations environnementales à partir d'une activité industrielle
- Exercice : identifier les textes applicables à un site donné
- Étude de cas : analyse d'un contentieux environnemental emblématique

## Modalités d'évaluation

- Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen d'auto-évaluation, de QCM, mises en situation, travaux pratiques...
- Évaluation dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation.  
Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation.